

26 Services

COMMUNIQUÉS

ANUTTC

Païement du Prix de cession de terrains à bâtir et des frais annexes

L'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) invite les personnes bénéficiaires d'actes administratifs de cession de terrains, à bien vouloir s'acquitter auprès de l'Agence comptable de l'ANUTTC située à Oloumi au lieu-dit Carrefour Boulingui, du prix de cession de terrains et des frais annexes dont les montants leur ont été dûment notifiés.

A défaut de païement de ces sommes dans un délai de dix (15) jours à compter de la date de la première parution du présent communiqué, les décisions de cession seront purement et simplement annulées. **10764**

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement relative au projet d'exploitation d'une carrière de sable le long du fleuve Ogooué à Booué (Province de l'Ogooué Ivindo), a été déposée auprès de ses services par la société CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION (CRBC),

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la DGEPN sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. **10802**

CONSEIL GABONAIS DU PATRONAT CONFERENCE DE PRESSE

Mr Francis Jean-Jacques EVOUNA, Président du CGP, informe les dirigeants d'entreprises membres du CGP ou non syndiqués, qu'à la suite de notre rencontre du 23 Décembre 2016, à 12H30 avec Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie en son absence, au sujet du dossier de la dette Intérieure de l'Etat vis-à-vis des PME, une séance de travail de clarification a eu lieu avec le Ministre de l'Economie le Lundi 26 Décembre 2016 à 11H, à l'immeuble ARAMBO, relativement à la procédure spéciale des règlements aux PME mis en place par le Chef de l'Etat en partenariat avec BICIG et ORABANK, géré par le Président du C.I.A.C.D.I.E et qui de manière injustifiée avait été interrompu par le Ministre de l'Economie. Malgré la main levée du même Ministre datées des 16 et 26 Décembre 2016, adressée aux banques partenaires. Le processus reste bloqué. Aussi, le lundi 16 Janvier 2017 à 19H59, le DC du Ministre de l'Economie a appelé le Président du CGP pour lui signifier le refus inexplicable du Ministre de l'Economie de procéder à la signature des conventions issues des créances auditées, certifiées et validées par le Comité Interministériel d'Audit et de Certification de la Dette Intérieure de l'Etat. Conventions qui sont déjà signées par le Directeur Générale de la Dette et le Président du C.I.A.C.D.I.E. Prétextant attendre de nouveau un autre avis de l'Agent Judiciaire de l'Etat (AJE) pourtant membre du C.I.A.C.D.I.E. Compromettant ainsi fortement « l'Egalité des Chances » que prône S.E Mr le Président de la République, Chef de l'Etat. Ces contradictions du ministre de l'Economie mettent en mal la relance de la croissance, les orientations économiques instruites par le Chef de l'Etat voire les conditions idoines d'un Dialogue politique apaisé et sans tabous qu'appelle de tous ses vœux le Président de la République avec la participation active de la société civile. Eu égard à ce qui précède et vu l'urgence, Le Président du CGP organise une conférence de presse, le jeudi 26 janvier 2017 à 10H dans ces bureaux sis à l'ancienne Sobraga. La presse nationale et internationale est conviée à cet échange qui édifiera l'opinion sur les agissements des personnes auxquelles la première institution place sa confiance.

La présence de tous les dirigeants de PME membres et ceux non affiliés est vivement souhaitée. **10817**

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les évènements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



HAUTE SAISON 2016
Horaires des trains voyageurs applicables à compter du 1er Juillet 2016

SENS OWENDO - FRANCEVILLE				
JOUR	TRAIN	NUMERO	CATEGORIE	DEPART
Lundi	Trans-Ogooué	111	Express	18h50
Mardi	Equateur	233	Omnibus	18h50
Mercredi	Trans-Ogooué	311	Express	18h50
Jeudi	Equateur	433	Omnibus	18h50
Vendredi	Trans-Ogooué	513	Express	18h50
Dimanche	Equateur	733	Omnibus	18h50

SENS FRANCEVILLE - OWENDO				
JOUR	TRAIN	NUMERO	CATEGORIE	DEPART
Lundi	Equateur	132	Omnibus	19h00
Mardi	Trans-Ogooué	212	Express	19h50
Mercredi	Equateur	332	Omnibus	19h00
Jeudi	Trans-Ogooué	412	Express	19h50
Vendredi	Equateur	532	Omnibus	19h00
Dimanche	Trans-Ogooué	714	Express	19h50

Fermeture des guichets bagages : 1h30 avant le départ du train
Pré-enregistrement tous les jours à partir de: 08h00
Fermeture des portes d'accès au quai : 15 minutes avant le départ du train

CENTRE D'APPEL: 01 70 80 60

COMPAGNIES AÉRIENNES

AÉROPORT DE LIBREVILLE - 01 73 82 82

Vols et Horaires à titre indicatif

DÉPARTS			ARRIVÉES		
N° Vol	Destination	Heures	N° Vol	Provenance	Heures
AF 977	Lbv-Paris CDG	22h45	AF 977	Lbv-Paris CDG	06h50
AT 538	Casablanca	00h30	VU 818	Abidjan	11h35
A8 201	Cotonou/Lomé/Dakar	09h00	D6 407	Cotonou	14h10
2J/15203	Cotonou/Lomé/Daka	17h10	HF 830	LBV/ABJ	22h30
C2 035	Douala	14h15	AF 976	Paris CDG-Lbv	16h25
ET 914	Douala	12h35	TK 0589	Istanbul(via kinshasa)-Lbv	9h15
AJ 247	Lagos	15h05			
HF 831	LBV/ABJ	09h30			
AF 976	Paris CDG-Lbv	10h40			
TK 0589	Lbv-Istanbul(via kinshasa)	23h50			

AIR FRANCE (AF)
Tél.: 01 79 64 64
RWANDAIR
Tél.: 07 79 71 57 - 01 74 05 11/12
AIR COTE D'IVOIRE
Tél.: 01 77 05 60 : 05 27 02 02
CEIBA INTERCONTINENTAL
Tél.: 01 74 05 11/12
CAMER - CO
Tél.: 07 97 80 88
ARIK AIR
Tél.: (241) 02 25 55 55/03 46 39 39

ROYAL AIR MAROC (AT)
Tél.: 01 74 36 36
SENEGAL AIRLINES
Tél.: 01 72 14 45 - 06 48 96 98
SOUTH AFRICAN AIRWAYS
Tél.: 01 72 41 91 / 01 72 60 81
SKY GABON S.A. (GV)
Tél.: 01 44 32 68 / 69
Turkish Airlines
Tél.: 01 76 35 35 / 01 44 28 28

MAGASINS

GEANT CASINO Tél.: 01 76 04 73 / 01 76 02 96. Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h30. Dimanche de 9h00 à 13h30.	GEANT CKDO Tél.: 01 74 77 23 . Ouvert du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h00 sans interruption - Vendredi de 8h30 à 21h00 sans interruption - Samedi de 8h30 à 20h00 sans interruption.	SAN GEL Oloumi : Tél.: 01 76 28 66 . du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30 . du vendredi au samedi : de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
CASINO supermarché Libreville Tél.: 01 72 47 12 . Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 non stop LBV. Dimanche de 8h30 à 12h30 LBV.	PRIX IMPORT Tél.: 01 72 46 52 / 01 72 46 76. Ouvert tous les jours sauf le dimanche de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30 . Vend/samedi jusqu'à 21h00	SAN LES SURGELES Libre service Port-Môle Tél.: 01 74 52 24 . du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 15h00 - 18h30 . du vendredi au samedi : de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00
		SAN 1/2 GROS Port-Môle Tél.: 01 76 66 55 . 7h30-12h30 et de 15h30 à 18h00 Ouvert dimanche matin

NOUVEAUX TARIFS ABONNEMENTS 2011

Pays	Abonnement 6 mois	Abonnement Annuel
1) Gabon	58 800 FCFA	112 500 FCFA
2) France	95 760 FCFA	186 300 FCFA
3) Afrique Centrale	71 800 FCFA	137 600 FCFA
4) Afrique Occid.	86 800 FCFA	168 400 FCFA
5) Autres Pays	148 900 FCFA	291 300 FCFA

INSTITUT FRANÇAIS
CINÉMA GABONAIS
Séance : 2000^h - 2000^h adhérents

SUCRÉ-SALÉ
de PATRICK BOUËME
Vendredi 20 janvier / 19h30

DANS LE CŒUR DU TUEUR
de LITTLE MAPANE
de RUDYRIDE NGONG
Samedi 21 janvier / 19h30

www.institutfrancais-gabon.com

SONAPRESSE

Société des nouvelles activités de presse

Président du Conseil d'administration :
Françoise Ntchele

Directeur de la Publication :
Lin-Joël Ndembet

Directeur de l'Exploitation :
Joël Akouango

l'union

Quotidien d'informations générales

Directeur de la Rédaction :
Lin-Joël Ndembet

Rédaction
B.P 3849 LIBREVILLE
Tél : 01 73 58 60
Fax : 01 73 58 63
E-mail :
redaction@sonapresse.com

Rédacteur en chef éditorial, chargé du service Etranger :
Léonard Brice Mba Assoume

Rédacteur en chef adjoint :

Secrétaire principal de rédaction :

Responsables de rubriques :

Politique :
Anicet Magloire Ondoubas

Economie :
Maxime Serge Mihindou

Société et culture :
Issa Ibrahim

Sports :
Abel Mimongo

Provinces-Port-Gentil :
Justelin Ndemezo'o Essono

Magazine-Reportages-Femmes :
Josiane Chrystelle Gladys Mbang Nguemba

Faits Divers & Justice
Olivier Ndembi

Journaliste Itinérant :
Antoine Essono Ndong

Journalistes :

Mikolo Mikolo, Serge Alexis Moussadji, James Angelo Loundou, Frédéric Serge Long, Christian Germain Kouiga, Stive Claudel Ondo Minko, Wilfried Ndong, Juste Kombile Moussavou, Jonas Ossombey, Prissilla Moussavou Mouify, Line Renette Alomo, Martina Ada Metoute

Photographes :
Brice Bandoma, Joseph Manianga, Wilfried Mbinah

Secrétaires de rédaction :
Cédric Essou Mve et Régis Otsouna Otsouna

Documentation :
Dieudonné Nzakamou Kenguele et Baudouin Antonin Alounga

Edition-Publicité
SONAPRESSE (Publicom)
B.P 3849 LIBREVILLE
Tél : 01 73 58 61
Fax : 01 73 58 62

Distribution
SOGAPRESSE
Tél : 01 73 31 31 LIBREVILLE

Impression
MULTIPRESS-GABON
Tél : 01 73 21 75 LIBREVILLE

Tous droits de reproduction réservés
Dépôt légal B.N. 1001
Tirage 25.000 ex.